

gouvernement américain remboursera aux lignes aériennes, et sans intérêt, toutes les redevances versées aux termes des accords, s'il arrête le programme visant à la construction d'avions supersoniques avant d'avoir reçu l'accréditation d'État.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas tout à fait la réponse à la question que j'ai posée.

Une voix: Ce n'est pas la bonne réponse.

L'hon. M. Dinsdale: Ma question l'est! Comme le ministre de la Consommation et des Corporations a chargé le ministre des Transports d'éviter que les consommateurs canadiens soient exploités financièrement par les lignes internationales, le ministre des Transports fera-t-il une déclaration catégorique à ce sujet le plus tôt possible?

* * *

LES FINANCES

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre des Finances, mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre, en sa qualité de responsable de l'application de la politique du gouvernement.

Étant donné que le budget présenté hier à l'Assemblée nationale du Québec annonçait un déficit de 466 millions et que le ministre des Finances du Québec a accusé le gouvernement fédéral d'être responsable de cette situation, à cause de sa politique de partage fiscal, le très honorable premier ministre pourrait-il dire si le gouvernement révisera le partage de l'assiette fiscale, lors de la présentation du prochain budget?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne sais pas si les paroles que cite le député sont exactes mais, de toute façon, il devrait savoir que le système de partage fiscal qui prévaut actuellement doit se terminer l'an prochain et que, au cours de cette année, il y aura des discussions entre le gouvernement fédéral et les provinces pour savoir sous quelle forme on va renouveler ce partage, si renouvellement il y a.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Afin de clarifier la réponse du premier ministre, est-ce à dire que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de réviser, durant l'exercice financier courant, le partage fiscal entre les provinces et le gouvernement fédéral?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le député devrait savoir que les ententes avec les provinces existent sous une forme ou sous une autre, depuis 1942, en nombre croissant, et qu'il est normal qu'à tous les cinq ans, on renouvelle la formule.

C'est à cette fin que des discussions auront effectivement lieu, au cours de l'année, avec toutes les provinces, y compris le Québec.

LES PÊCHES

LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE—LES NÉGOCIATIONS AVEC LE DANEMARK AU SUJET DE LA CONSERVATION

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. En raison des nouveaux règlements qu'il a promulgués concernant la prise de saumon de l'Atlantique, a-t-on eu de nouvelles négociations ou de nouvelles initiatives sont-elles envisagées à l'égard de la surexploitation de ces espèces par le Danemark, le pays qui présente actuellement la plus grave menace à la survie des espèces?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je prévois des entretiens avec les autorités danoises vers la fin de mai.

LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE—LES EFFECTIFS DE GARDES-PÊCHE ET LA PROLONGATION DU SERVICE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts. Dirait-il si le gouvernement est convenu de fournir des fonds pour augmenter le nombre des gardes-pêche et pour prolonger la durée de leur service, comme le proposent les responsables de la conservation, afin de mieux protéger nos rivières?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, on offre déjà plus d'argent. Un de nos problèmes, toutefois, provient du fait que ces fonctionnaires ont un traitement plus élevé et une semaine de travail plus courte qu'autrefois, etc., et que nous n'obtenons pas pour la même somme le même nombre d'heures-hommes. Nous faisons de notre mieux pour accroître le service, mais cela coûte fort cher.

* * *

L'INDUSTRIE

LA CHERTÉ DES VOITURES CANADIENNES

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Je ne lui ai pas posé de question sur l'accord canado-américain sur l'automobile depuis quelque temps déjà. Comme il a été question de la parité des salaires dans cette industrie entre le Canada et les États-Unis et comme le dollar canadien a pratiquement la même valeur que le dollar américain, pourquoi les Canadiens ne pourraient-ils pas acheter les automobiles fabriquées au Canada au prix qu'elles se vendent aux États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre. La forme de la question me laisse perplexe. Le député me semble inviter le ministre à faire une déclaration d'ordre général. Si le ministre pense pouvoir donner une réponse brève et concise à la question, il peut le faire.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir répon-